

DOCUMENT FINAL

Évaluation de la politique de soutien en faveur des jeunes à problématiques multiples en protection de l'enfance



Présentation synthétique
des résultats - Session -
15-16 décembre 2022



Ille-et-Vilaine, **la vie**
à taille humaine



I/LA COMMANDE

Déclencheurs de la commande d'évaluation

Une nécessaire réflexion à mener

- Des **professionnel.les** du Département qui se sentent **démuni.es et en désarroi**
 - Une **augmentation brutale** du nombre de jeunes à problématiques multiples pris en charge et de la ligne budgétaire consacrée (phénomène non spécifique à l'Ille-et-Vilaine) :
 - budget multiplié par 5 en 3 ans (6 M€)
 - une prise en charge $\approx 700\text{€}/\text{jour}$ (250€ en moyenne en Maison d'enfant à caractère social-internat)
 - Une **prise de risques institutionnelle**
 - Un **risque humain**
- ➔ le Directeur général des services du Conseil départemental a sollicité le service Evaluation pilotage et audit pour réaliser l'évaluation du dispositif
- ➔ Le Président du Conseil départemental et la vice-présidente en charge de la protection de l'enfance ainsi que le GER (Groupe exécutif restreint) ont validé cette demande début 2021

Calendrier de la démarche d'évaluation

4 grandes étapes de réalisation de la mission

- Validation du **sujet retenu** en Groupe exécutif restreint : 15 janvier 2021
- Comité de pilotage de **lancement** de la mission : 26 octobre 2021
- Comité de pilotage de restitution des travaux à **mi-parcours** : 20 mars 2022
- Comité de pilotage de restitution des **résultats finaux** : 1^{er} juillet 2022

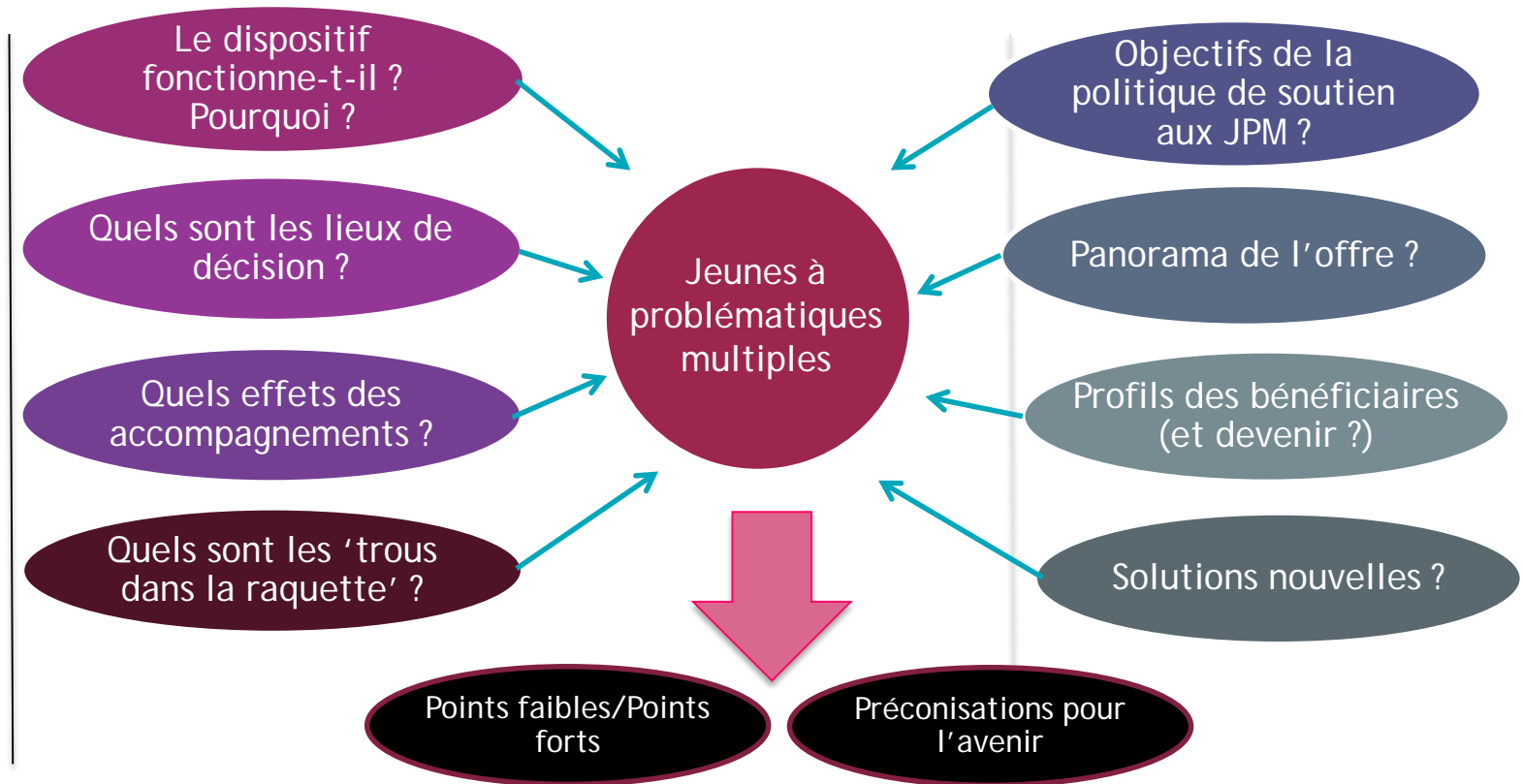
Rappel de la commande

Un sujet phare : les jeunes à problématiques multiples

- Une **nécessaire définition précisée** dans le cadre de l'évaluation
 - ✓ Notion de danger
 - ✓ Niveau/gradation des difficultés
 - ✓ Niveau d'accompagnement du jeune
- Les **plus vulnérables** des jeunes de l'aide sociale à l'enfance : **1 à 3%** des mineurs (chiffres nationaux et départementaux)
- En Ille-et-Vilaine, une **évolution très forte** du nombre de jeunes concernés et des coûts dédiés

Rappel des questions évaluatives : en résumé

Questions évaluatives soulevées par le Département



Méthodologie de l'évaluation : tryptique de collecte



Analyse documentaire

=> comprendre la *stratégie* départementale



Analyse de données statistiques

=> *qualifier l'offre* de prise en charge

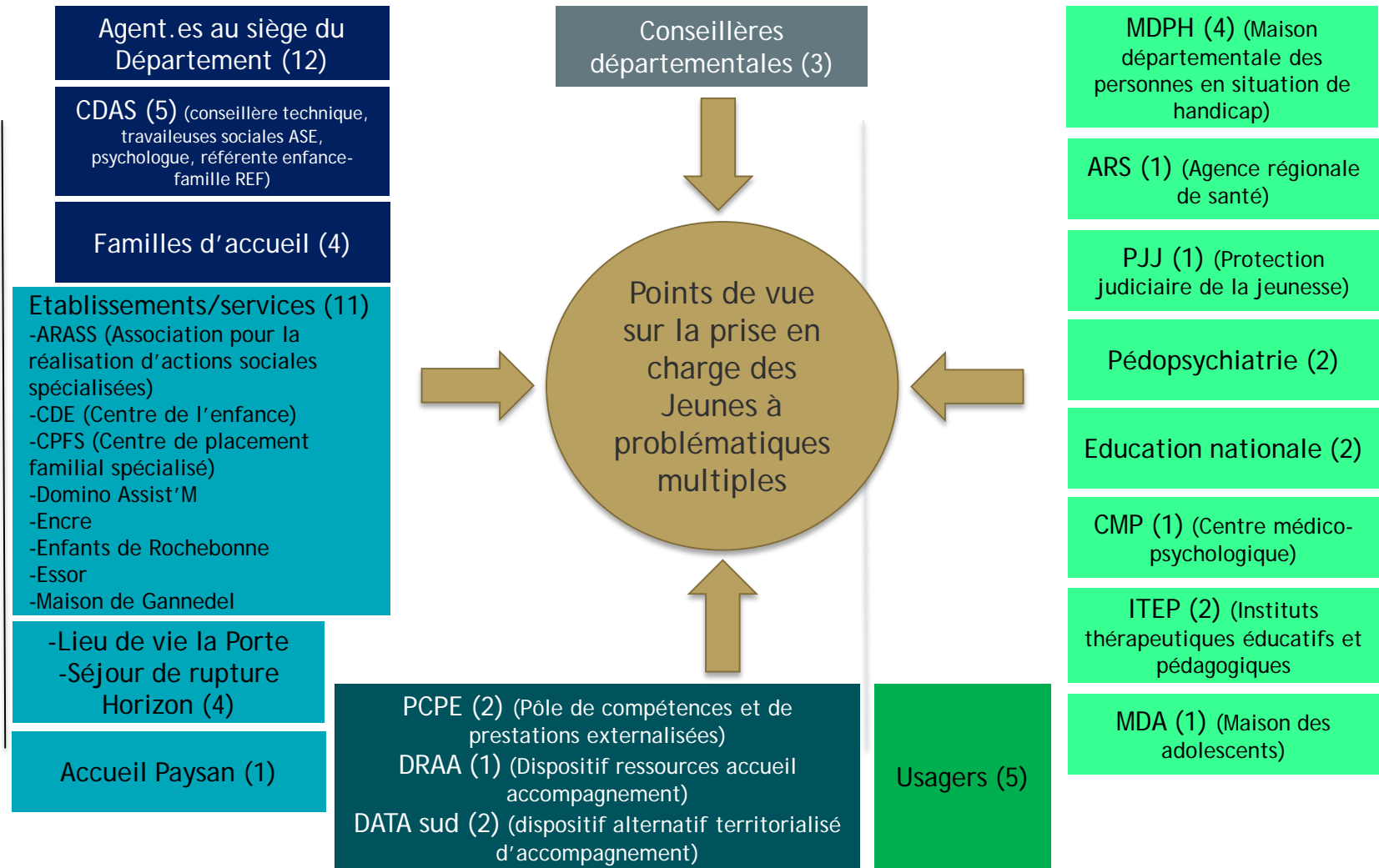
=> *décrire les profils* des jeunes concernés



Enquête terrain sur la base d'entretiens

=> comprendre les *points de vue et représentations* des acteurs, leurs recommandations (*améliorer* la prise en charge et la situation des jeunes)

Méthodologie d'enquête terrain : 64 interlocuteurs rencontrés



Méthodologie de l'évaluation et ses limites

Une bonne représentativité des interlocuteurs rencontrés

Points forts de la méthode utilisée

- Enquête terrain : bonne représentativité, très bonne qualité de données collectées

Limites de la méthode

- Analyse des données statistiques : des données partielles
- Enquête terrain : des interlocuteurs non rencontrés (familles, des établissements type centre éducatif fermé...)
- Délais courts de réalisation de la mission

II/LES RÉSULTATS







Synthèse des résultats

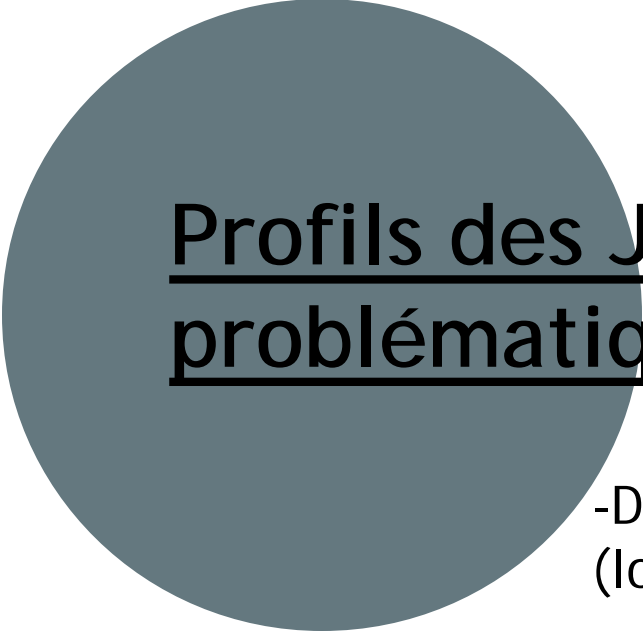
- Profils des jeunes
- Point faibles et clés de réussite



Etudes menées jusqu'alors en
Ille-et-Vilaine

Enseignements des 4 études menées sur le sujet

	Objectifs	Enseignements	Préconisations
 Etude DEF  2012-2013	<ul style="list-style-type: none"> -Recenser les profils des jeunes -Repérer les fonctionnements institutionnels 	<ul style="list-style-type: none"> -Difficulté à identifier un profil type -Nombre important de jeunes pour lesquels la solution de placement est inadaptée/précaire -Remise en cause des interventions classiques au vu de l'imbrication de leurs problématiques cumulées 	<ul style="list-style-type: none"> -Adapter les réponses (moins classiques) -Formaliser la coordination des partenaires -Répondre aux besoins des jeunes (être contenus)
 Etude ARS  2013	<ul style="list-style-type: none"> -Monographie 11 profils de jeunes -Repérer les points de blocage dans leurs parcours 	<ul style="list-style-type: none"> -Caractéristiques des situations (envt soc/fam, scolarité, hébergement...) -Types de prises en charge (ASE, psychiatrie, ITEP) -Trajectoires (freins construction parcours, coordination insuffisante) -Freins/facteurs réussite d'1 PEC coordonnée : engagement partenaires 	
 Etude CREA 2015-2016	<ul style="list-style-type: none"> -Identifier les points de blocage (parcours) -Recenser les ressources spécifiques -Recenser les instances de concertation/coordination -Identifier des expériences intéressantes hors Bretagne -Formaliser des préconisations 	<ul style="list-style-type: none"> -Repérage/évaluation des situations -Accompagnements (collectif/indiv.), accès aux soins, journée (déscolarisés), parcours (délais traitement, attente, transitions, âge frontière) -Mobilisation des acteurs (prises en charge partagées) -Travail partenarial (isolement professionnels, interlocuteur privilégié, modalités d'accueil) -Repérage/analyse des ressources mobilisables de prise en charge 	<ul style="list-style-type: none"> -Renforcer l'intersectorialité -Croiser les méthodologies d'accompagnement -Organiser les réponses modulaires -Organiser les réponses territoriales
 Travaux ODPE 2018-2019	<ul style="list-style-type: none"> -Comment faciliter les échanges et la coordination entre partenaires ? -Comment répondre aux besoins de prises en charge multiples et coordonnées ? 	<ul style="list-style-type: none"> -Améliorer l'interconnaissance entre les acteurs -Organiser et renforcer l'engagement de tous les acteurs -Renforcer le dispositif d'accueil et d'accompagnement des jeunes par la création d'une équipe mobile 	<ul style="list-style-type: none"> -Inscrire les actions au prochain schéma -Organiser une rencontre interinstitutionnelle (acter l'engagement de tous les acteurs) -Débuter tout de suite les actions repérées dans les fiches actions



Profils des Jeunes à problématiques multiples

- Données statistiques issues de IODAS (logiciel métier) : 110 jeunes
- Données qualitatives de la Direction enfance-famille (vignettes cliniques) : 3 situations individuelles
- Données qualitatives issues des acteurs de terrain

Les profils des Jeunes à problématiques multiples

Données statistiques (IODAS - logiciel métier) : 110 jeunes

Nous ne disposons de peu d'informations détaillées sur les profils de jeunes.
Cependant :

- Les jeunes sont accompagnés par de nombreux CDAS
- Les trois quart sont des garçons (61% de garçons à l'ASE en 2019)
- Ils ont essentiellement entre 15-18 ans aujourd'hui
- Ils ont connu une entrée précoce en protection de l'enfance avec un parcours plutôt axé sur du placement
- Depuis 2020 => 50 enfants connus de l'ASE sont suivis au titre de la Réponse Accompagnée Inclusive (= situation complexe/sans solution de jeunes en situation de handicap)

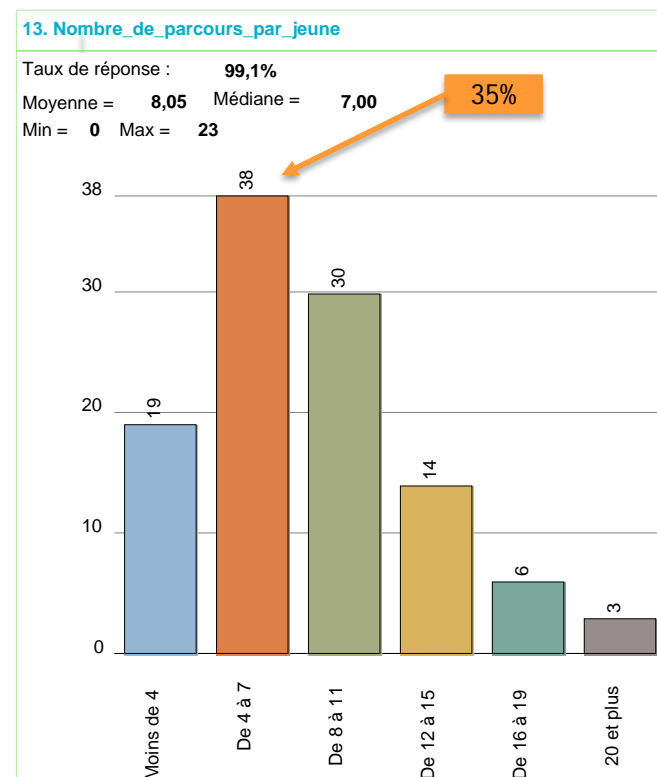
Les profils des Jeunes

Données statistiques (IODAS - logiciel métier)

Nombre de parcours en protection de l'enfance de ces jeunes (= changement de lieu d'accueil principal)

→ 32 jeunes (soit 30% des jeunes à problématiques multiples) sans lieu d'accueil à un moment de leur parcours

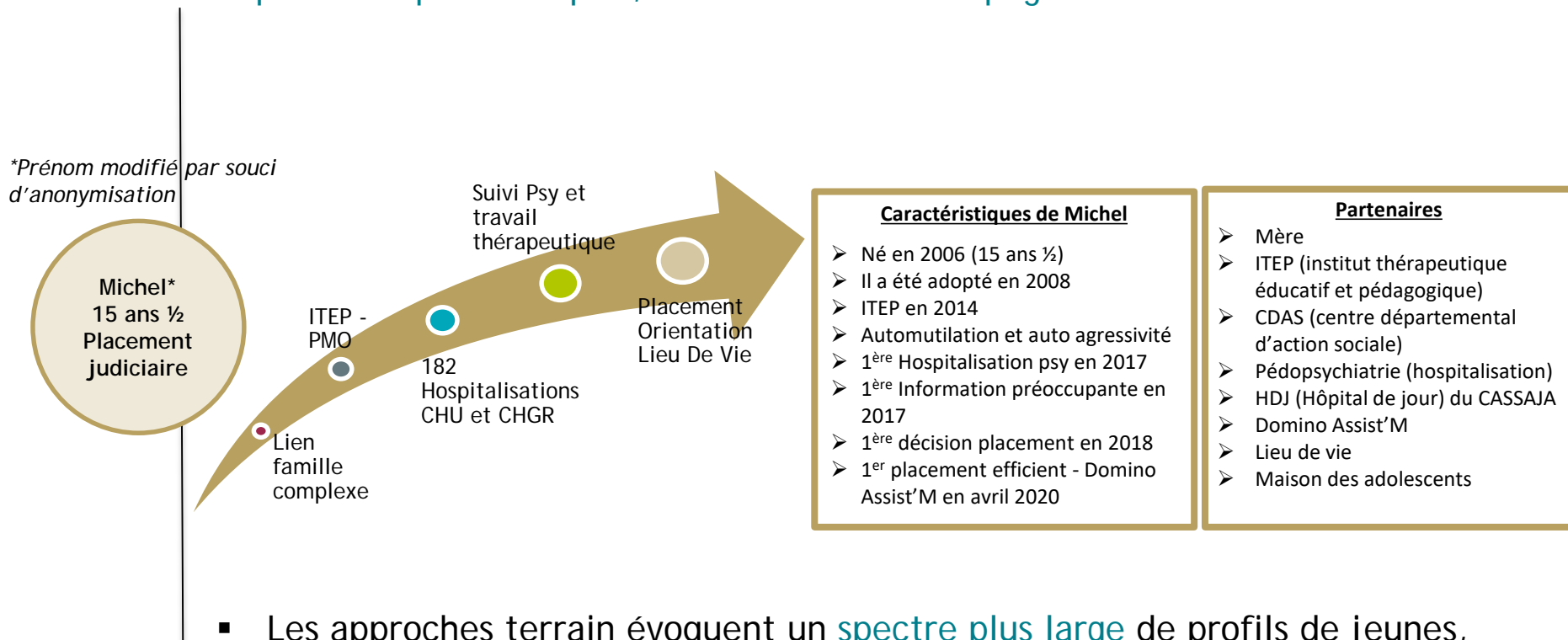
→ Des parcours chaotiques de jeunes : exemple d'un jeune ayant connu 43 lieux d'accueil différents



Les profils des Jeunes à problématiques multiples

Données Direction enfance-famille (vignettes cliniques) : 3 situations individuelles dont 1 exemple ci-dessous

- Les services départementaux mettent la focale sur les situations de **jeunes parmi les plus critiques, actuellement accompagnés**



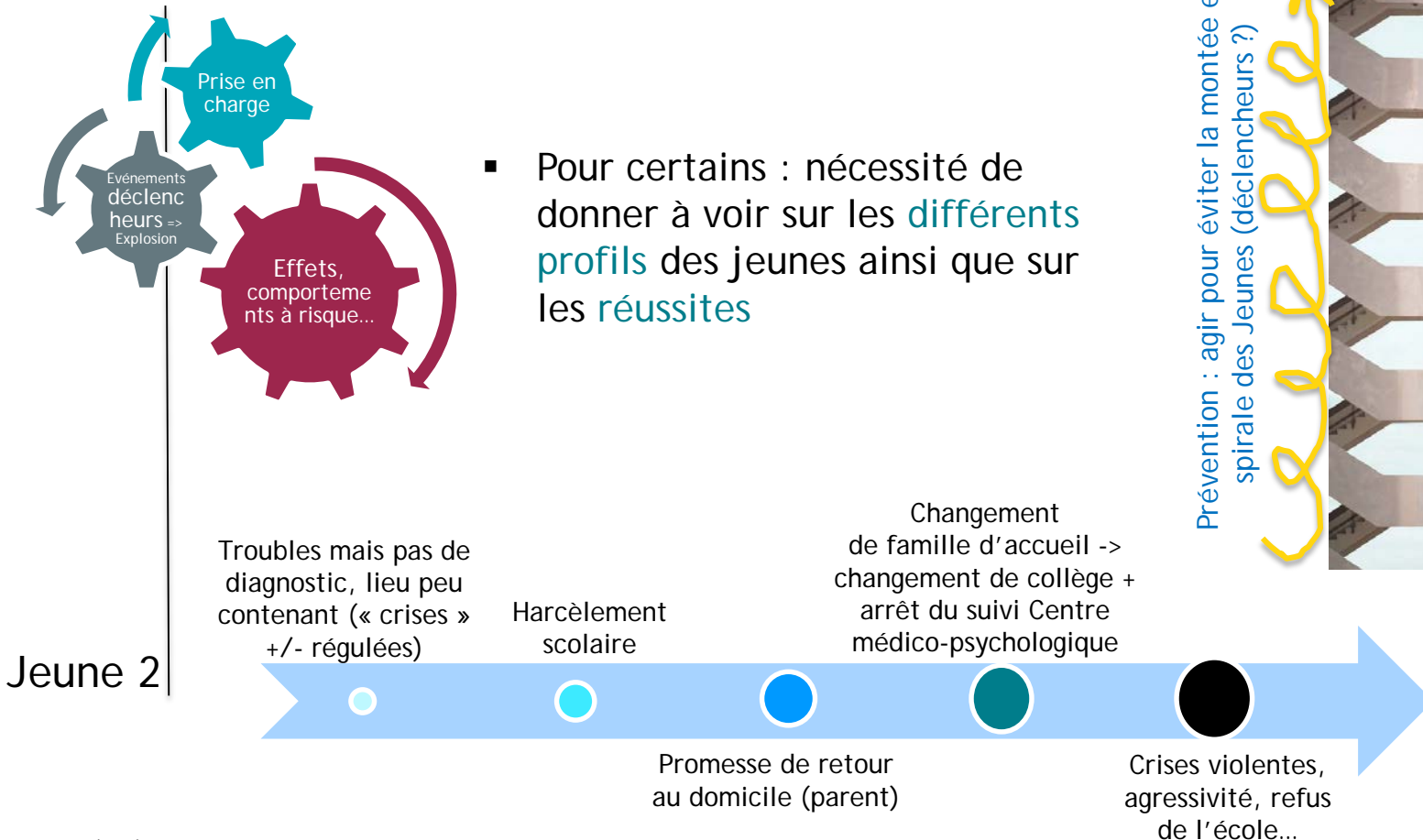
- Les approches terrain évoquent un **spectre plus large** de profils de jeunes, et plus axé sur le **processus « d'explosion »** des jeunes

Les profils des Jeunes à problématiques multiples

Points de vue des acteurs (enquête terrain)

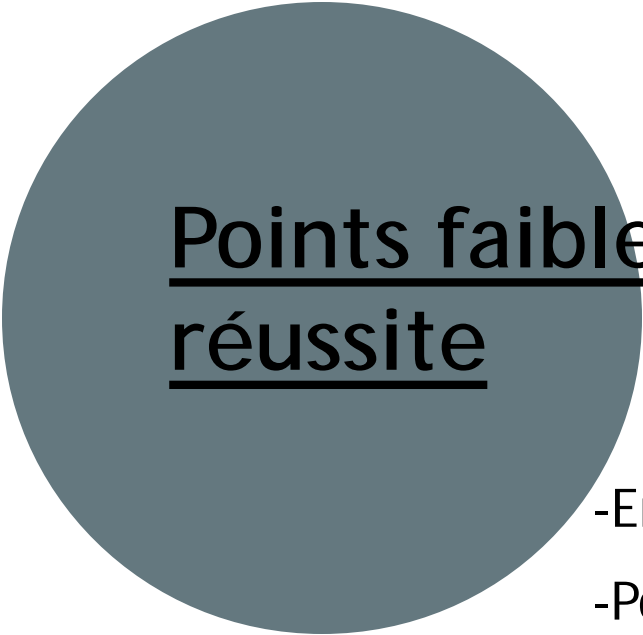
- Sur le terrain, l'approche des acteurs est davantage basée sur le processus d'explosion et les **événements déclencheurs**

- Pour certains : nécessité de donner à voir sur les **différents profils** des jeunes ainsi que sur les **réussites**



Profils des Jeunes à problématiques multiples : des jeunes à tous les étages ?





Points faibles et clés de réussite

- Enseignements transversaux
- Points de vue convergents
- Points de vue divergents

Synthèse des résultats

Quelques enseignements transversaux

→ Ce qu'a révélé l'évaluation :

- De nombreuses réflexions et études menées sur le sujet => stratégie, capitalisation ?
- Une définition posée par le Département et partagée avec ses partenaires => stratégie départementale future
- Des données statistiques disponibles partielles => lecture peu large (offre)
- Une focale davantage positionnée sur les profils des jeunes les plus critiques
- Une grande variété des dispositifs existants
- Des représentations d'acteurs très différenciées concernant les facteurs explicatifs de ce phénomène => réponse mosaïque
- Des questions éthiques

Points faibles/clés de réussite : points de vue convergents

Sur le plan institutionnel et partenarial

Points faibles

- Une offre considérée insatisfaisante
- Un secteur manquant de souplesse
- Un manque de cadrage et de pilotage
- Un manque de clarté dans les articulations entre les commissions
- Une responsabilité peu partagée voire du désengagement partenarial

Clés de réussite

- Des dispositifs efficaces
- Des personnes ressources du Département bien identifiées
- Une souplesse dans les réponses (expérimentations, tests...)
- Des cas précis d'expériences de bonne synergie partenariale et de coresponsabilité

Points faibles/clés de réussite : points de vue convergents

Au niveau des professionnels accompagnant ces jeunes

Points faibles

- Une insécurisation des professionnels

Clés de réussite

- Des pratiques de management efficaces et soutenantes
- Des pratiques professionnelles considérées « performantes »

Concernant les jeunes confiés

- Un manque de prise en compte des besoins des enfants
 - ⇒ approche santé
 - ⇒ formalisation
 - ⇒ lecture des ressources/capacités
 - ⇒ place des familles

- Des expériences de réelle prise en compte des besoins des enfants + une place importante faite aux familles
 - => effets sur leur bien-être et leur prise en charge

Les sujets aux fortes divergences de points de vue

Ce qu'a révélé l'évaluation :

→ **Imputabilité des difficultés rencontrées par les professionnels**

- difficulté des professionnels imputée « aux autres »
- difficulté des professionnels imputée « à soi » ou son institution
- mixte

→ **Modèles d'accueil et de prise en charge à favoriser**

- réponses spécifiques ou non spécifiques ?
- grosses structures ou petites voire microstructures ? petites unités ou non ?
- regrouper ou non les jeunes à problématiques multiples dans la même unité ou structure (effet miroir versus effet levier) ?

→ ***Impact sur les préconisations : offre à la fois spécifique et non spécifique, soutien multiple aux équipes***

Les sujets aux fortes divergences de points de vue

Des questions éthiques

Ce qu'a révélé l'évaluation :

- Des questions éthiques émergent nettement -> Quels sont les **seuils d'acceptabilité** selon le Département ? Comment réfléchir à ces questions de fond avec les partenaires ? Comment garantir le respect du cadre éthique ?
 - Éléments de langage concernant les jeunes
 - Obligation/contrainte du soin
 - Besoins de soins
 - Seuils d'acceptabilité : jeunes non sociabilisés/déscolarisés/désœuvrés
 - Liberté et autonomie des jeunes
 - Coupure ou maintien du lien avec leur écosystème d'origine
 - Place des familles
- *Questions éthiques avec un positionnement clair du Département*



III/ LES PRÉCONISATIONS

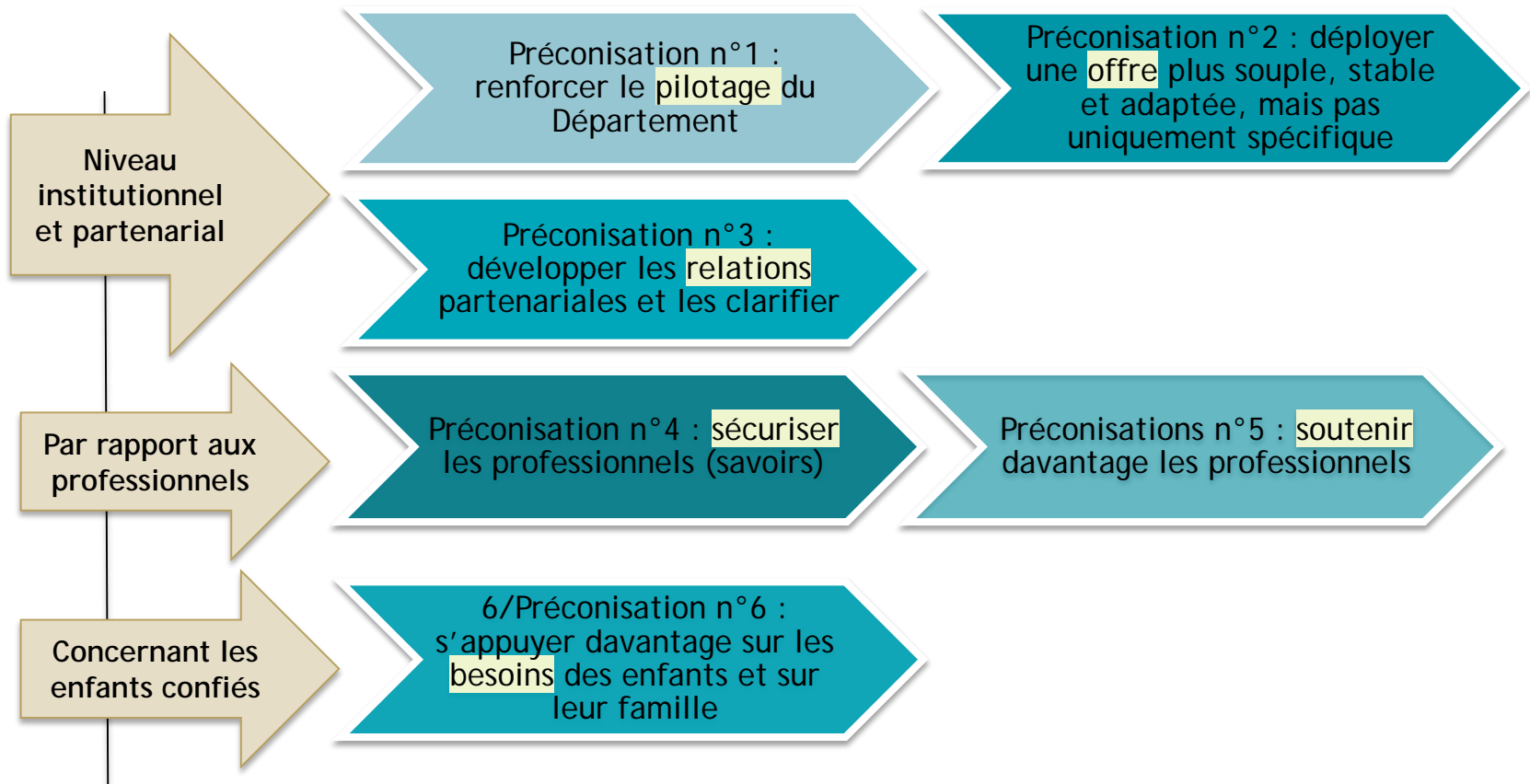


Avertissement méthodologique

- Les résultats : reflet de ce que pensent les acteurs, ce n'est pas nécessairement le point de vue général de l'administration
- Ces préconisations : expressions diverses des acteurs, recueillies pendant les entretiens et analysées/retranscrites par l'évaluatrice
- Des acteurs dans leurs expressions peuvent témoigner de propos paradoxaux
- Certaines des préconisations font écho aux actions déjà inscrites dans le schéma départemental enfance-famille, plusieurs ont été confirmées lors des Etats généraux de la protection de l'enfance 2022
- Ces préconisations nécessiteraient d'être retravaillées pour la suite => d'ores et déjà, des actions identifiées comme prioritaires pour 2023

Les préconisations

6 préconisations phare



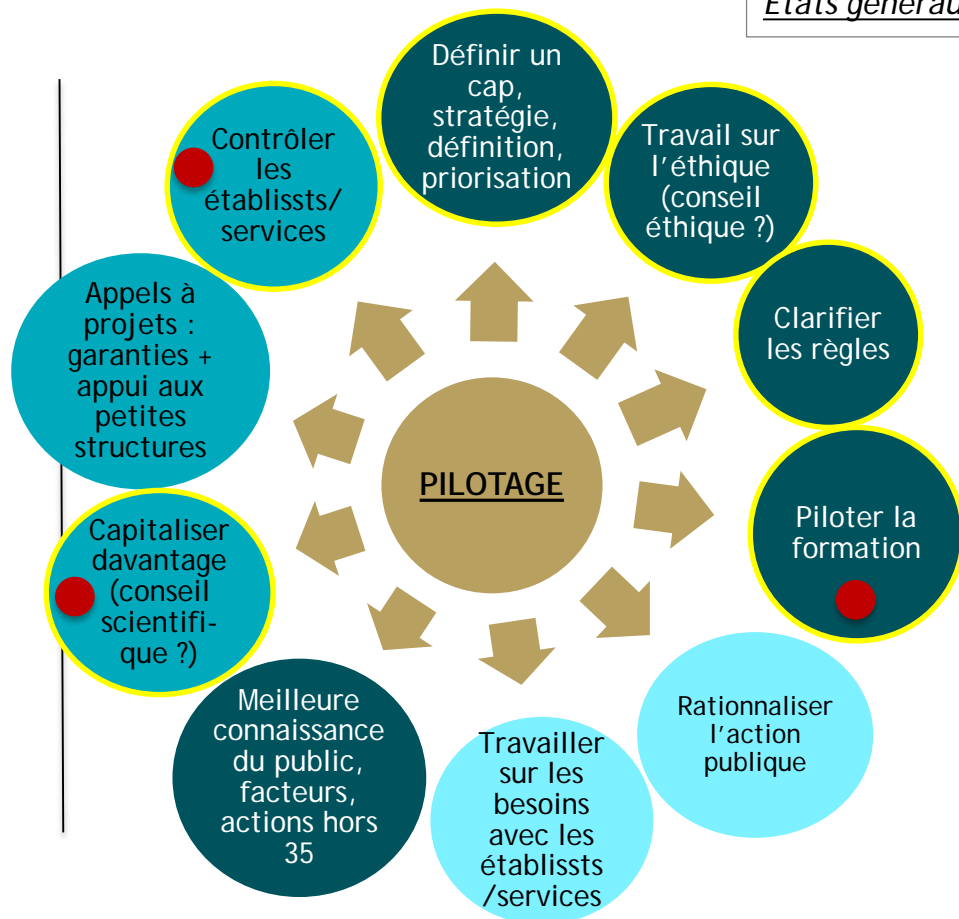
Préconisation n° 1 : renforcer le pilotage du Département

Une stratégie affirmée et affichée en direction des jeunes à problématiques multiples

Action identifiée dans les
Etats généraux : 4, 6, 16



Code lecture : cercle jaune =
priorité



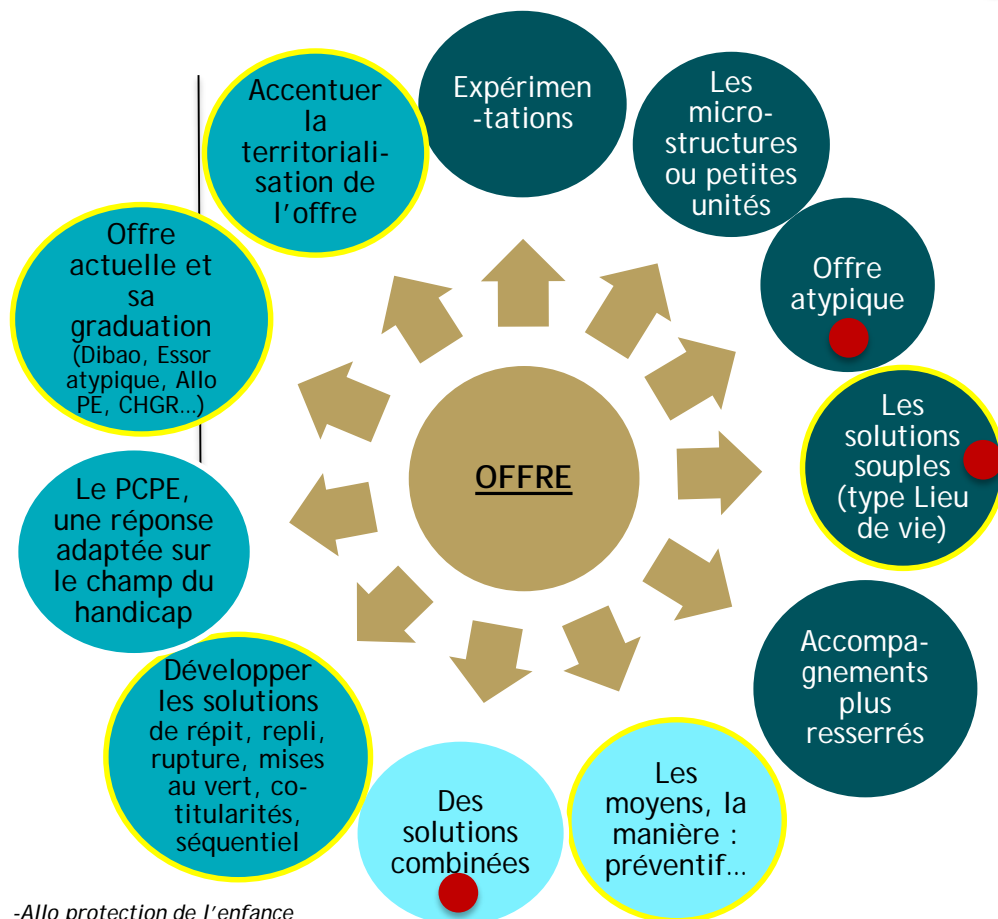
Actions à effet levier fort

- Travail sur **l'éthique** => un conseil éthique ?
- Meilleure **connaissance** du public et des solutions (offre, parangonnage) => un conseil scientifique ?

Préconisation n° 2 : déployer une offre plus souple, stable et adaptée, mais pas uniquement spécifique

Action identifiée dans les Etats généraux : 13, 22 ●

Code lecture : cercle jaune = priorité ○



-Allo protection de l'enfance
-Centre hospitalier Guillaume Régnier

Actions à effet levier fort

- Un **travail interinstitutionnel** : connaissance de l'offre existante et du public
- **Réponse mosaïque** : A besoins spécifiques, réponses stables, multiples, combinées, mosaïque, réactives, souples, stables => pour s'adapter aux besoins spécifiques des jeunes

Points de vigilance :

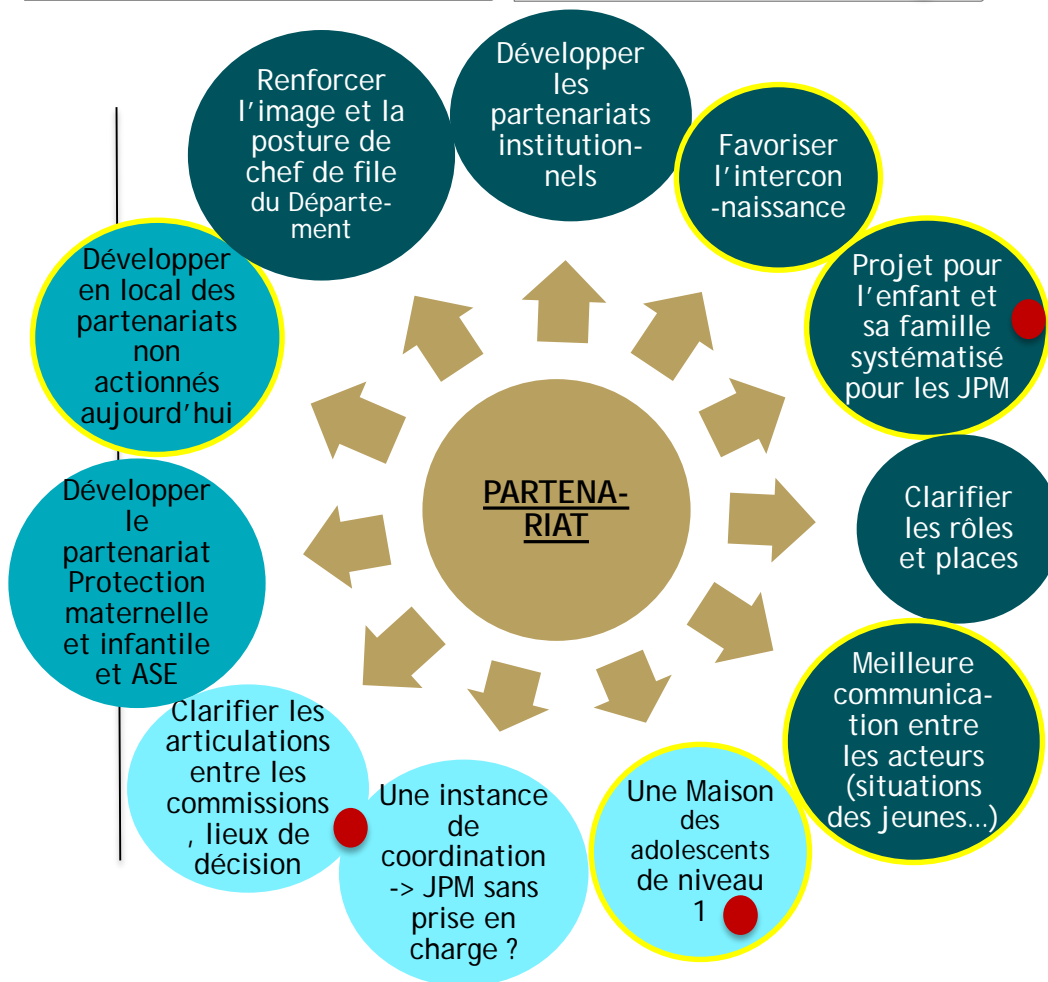
- Ne pas penser la réponse uniquement en dispositifs spécifiques, mais aussi en articulation avec l'existant (**ne pas trop « spécialiser »** l'offre)
- Garantir la **fluidité et la stabilité** des parcours (une stabilité dans l'écosystème entourant l'enfant)

Préconisation n° 3 : développer des relations partenariales et les clarifier

Action identifiée dans les Etats généraux : 21, 23



Code lecture : cercle jaune = priorité



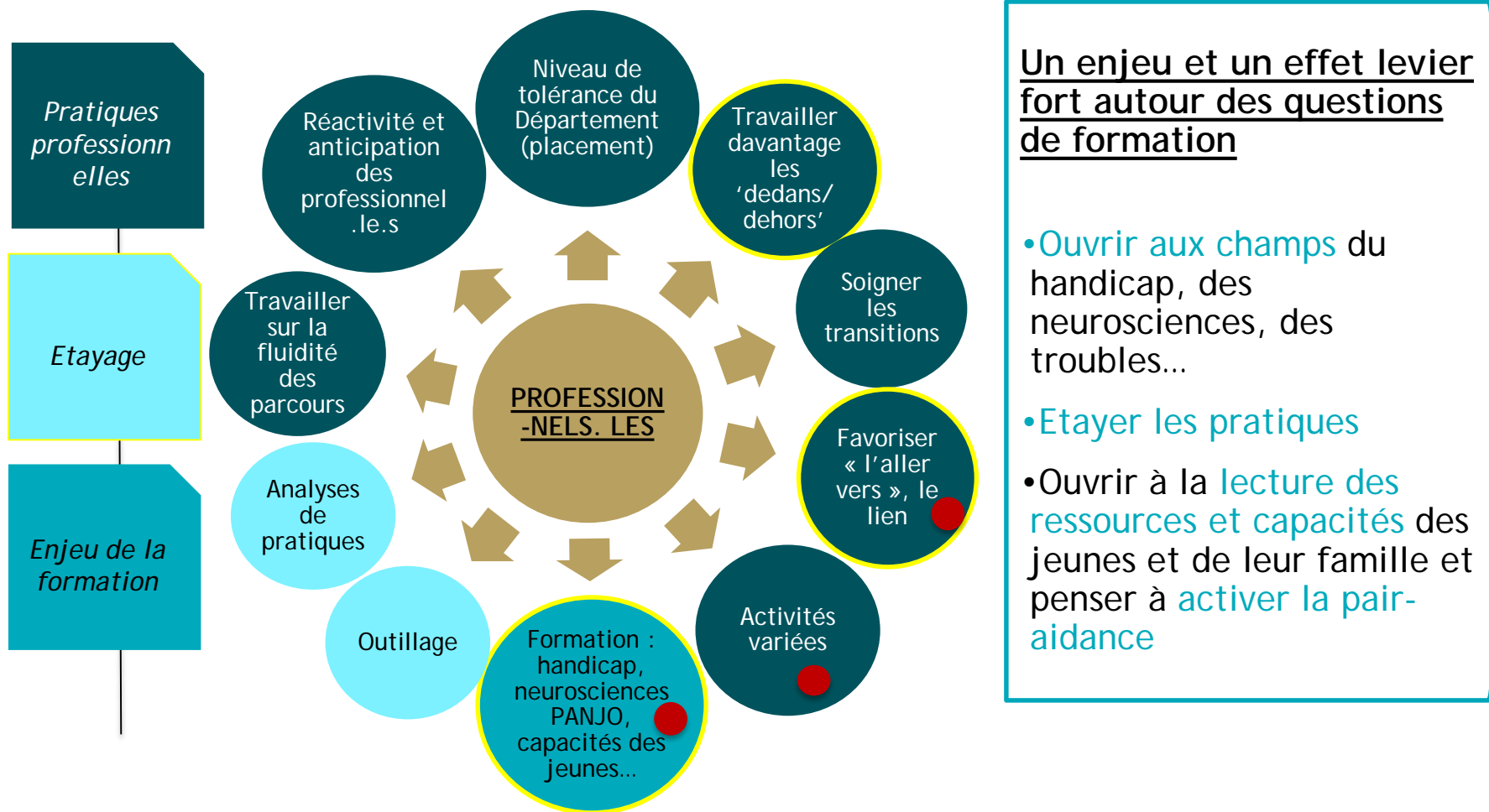
Actions à effet levier fort : formalisation/ articulations

- Mettre en place le **Projet pour l'enfant et sa famille (PPEF)** => permet de coordonner les interventions/ places de chacun
- Clarifier les **rôles et places** de chacun, développer l'**interconnaissance**
- Favoriser les **articulations entre les commissions**
- Rôle de la **Maison des adolescents** => approche populationnelle (guichet généraliste pour les adolescents ?)

Préconisation n° 4 : **sécuriser** les professionnel.les (savoirs)

Action identifiée dans les
Etats généraux : 22, 24, 25

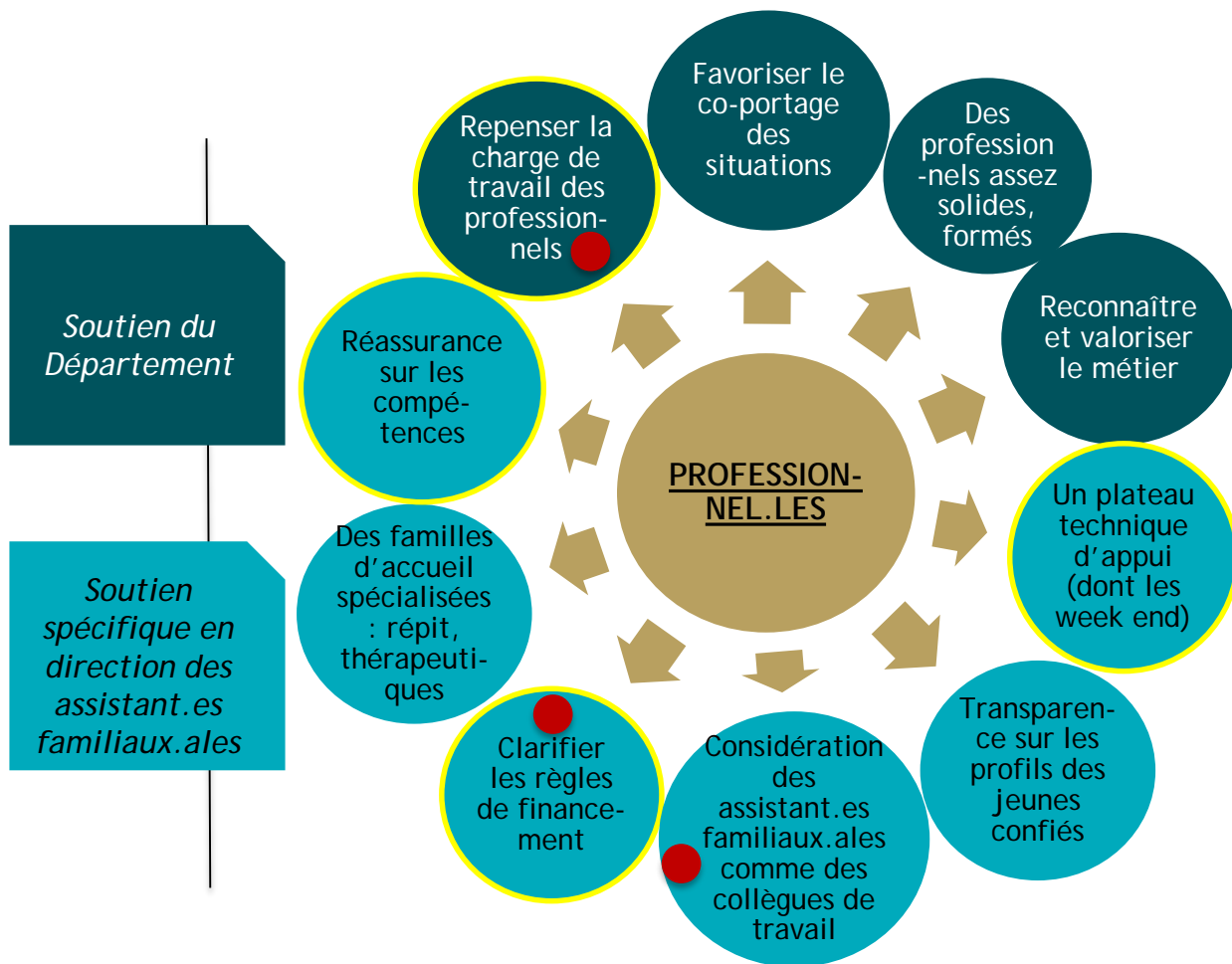
Code lecture : cercle jaune =
priorité



Préconisation n° 5 : soutenir davantage les professionnel.les

Action identifiée dans les
Etats généraux : 2, 3, 7

Code lecture : cercle jaune =
priorité



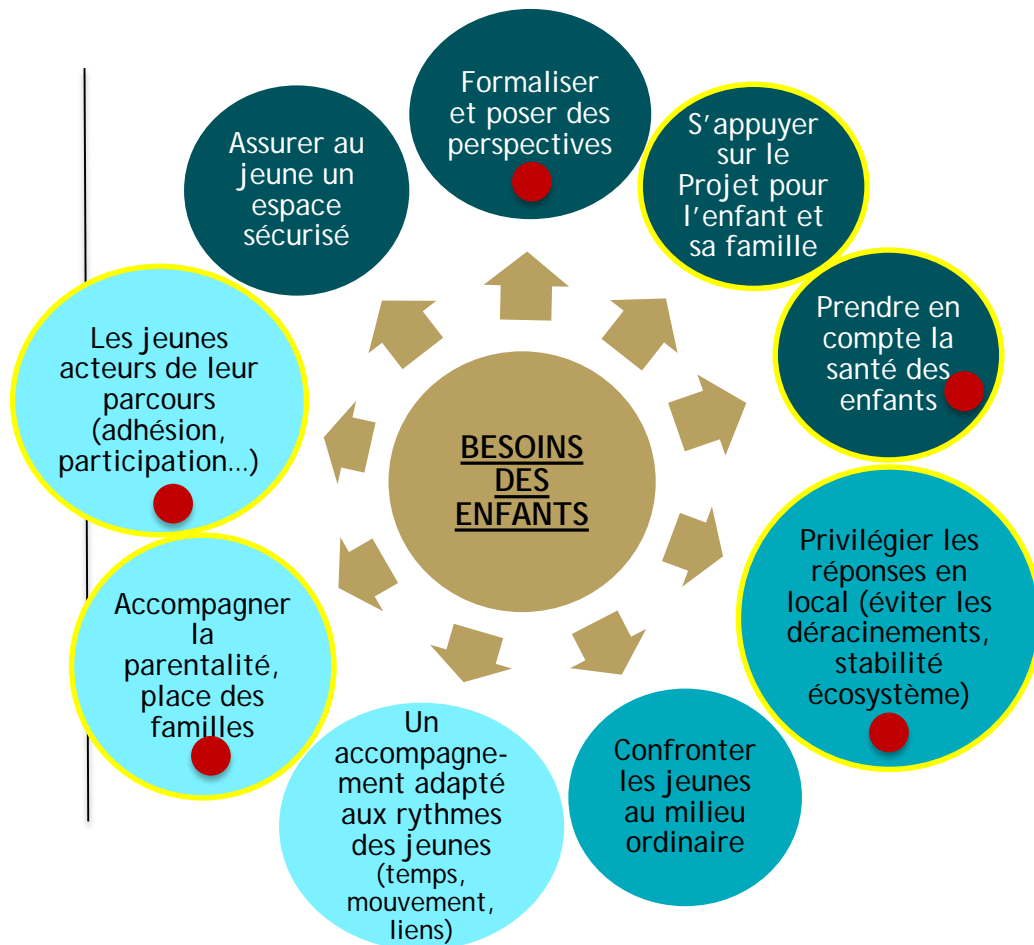
Un enjeu et un effet levier fort concernant les familles d'accueil

- Réassurer les assistant.es familiaux.ales avec un plateau technique d'appui
- Clarifier les questions de transports des enfants, être plus réactifs et contribuer financièrement à des réparations, renouvellement d'équipements plus fréquents pour ces jeunes
- Réduire le ratio du nombre de jeunes suivis par travailleur social

Préconisation n° 6 : s'appuyer davantage sur les besoins des enfants et sur leur famille

Action identifiée dans les Etats généraux : 8, 11, 15, 18, 19

Code lecture : cercle jaune = priorité



- Nécessité de la prévention, d'effectuer des diagnostics précoces du handicap ou des troubles : leur meilleure compréhension et prise en charge permettrait de limiter la dégradation des situations
- Sécurisation de la prise en charge (stabilité des lieux de placement et de l'écosystème local entourant l'enfant)



IV/SUITES

Cycle de l'évaluation :

Communication, diffusion, droit de suite

- Livrables attendus fournis par le Service Evaluation, pilotage & audit (SEPIA)
 - ✓ Rapport final intégral, document de restitution, et synthèse 4 pages chartée : fin 2022
- Restitution des résultats auprès des parties prenantes :
 - ✓ Comité de pilotage : 1er juillet 2022
 - ✓ Comité d'évaluation des politiques publiques : 27 octobre 2022
 - ✓ Assemblée départementale : 15-16 décembre 2022
 - ✓ Partenaires et usager.ères ayant participé à l'évaluation : à compter de janvier 2023
 - ✓ Restitution auprès des institutions et établissements/services : à compter de janvier 2023
- Diffusion/communication plus large autour des résultats
 - ✓ Modalités de diffusion des résultats : janvier 2023, mise en ligne de la synthèse et sur les sites intranet et internet du Département
 - ✓ Prévoir une action de communication plus large : lors des rencontres ponctuelles du département avec les établissements et services en 2023
- Droit de suite
 - ✓ Le SEPIA reviendra vers le Pôle Egalité éducation et citoyenneté : 1 an, 2 puis 3 ans après la fin de l'évaluation pour prendre connaissance des évolutions du dispositif et en faire état au Comité d'évaluation des politiques publiques (suivi des préconisations)

Merci de votre écoute



Pour plus d'informations :

Département d'Ille-et-Vilaine

1, avenue de la Préfecture
CS 24 218 - 35042 Rennes Cedex

Service évaluation, pilotage et audit

Pôle Ressources

Tél. : 02 99 02 31 11

Mél : murielle.arrive@ille-et-vilaine.fr

Direction Enfance-famille

Pôle Égalité, éducation, citoyenneté

Tél. : 02 21 67 99 57



www.ille-et-vilaine.fr